



Comment trouver une affaire spécifique

Plusieurs outils vous permettent de trouver des informations concernant des affaires en cours ou qui ont déjà fait l'objet d'une décision.

La base de données [HUDOC](#) contient toutes sortes de documents publiquement accessibles, dont des arrêts, des décisions et des affaires qui ont été notifiées (« communiquées ») au Gouvernement. Vous avez la possibilité de filtrer votre recherche dans le volet de gauche.

Si vous connaissez le numéro de requête d'une affaire qui vous intéresse, vous pouvez consulter son stade procédural [ici](#).

Si vous pensez qu'une requête spécifique a été déposée mais vous n'avez aucun autre détail et vous n'avez pas réussi à la trouver en utilisant les outils ci-dessus, vous pouvez poser une question au service de presse (echrpress@echr.coe.int). S'il nous est possible de confirmer le dépôt de la requête en question, nous vous en fournirons le nom et le numéro.

Nous avons des [fiches pays](#) dans lesquelles les affaires sont regroupées thématiquement, notamment certaines affaires pendantes présentant un intérêt particulier. Il existe également un [communiqué de presse](#) hebdomadaire annonçant les arrêts et décisions à venir, ainsi que des communiqués de presse séparés pour annoncer les prochains arrêts de Grande Chambre et les prochaines audiences.

Si vous souhaitez consulter le dossier d'une affaire spécifique, vous pouvez déposer une demande [ici](#). Veuillez noter que toute consultation se fait au Palais des droits de l'homme à Strasbourg.